

## MAUDUIT-FROMAGET Claire

---

**De:** DELFAU Stéphanie (Chargée de mission territoriale) - DDT 73/SPAT/AU  
<stephanie.delfau@savoie.gouv.fr>  
**Envoyé:** vendredi 22 mars 2019 11:12  
**À:** MAUDUIT-FROMAGET Claire  
**Objet:** Modification n°4 du PLU

Bonjour, pour faire suite à l'envoi du dossier de modification simplifiée n° 4 reçue le 28 février 2019, je vous informe que l'Etat n'a pas d'observation à formuler sur ce dossier et donne un avis favorable.

Cordialement,

Stéphanie DELFAU

Chargée de mission Territoriale secteur Tarentaise Service Planification et Aménagement du territoire DDT de la Savoie Batiment L'ADRET - 1 rue des Cevennes - 73011 Chambéry Cedex 11 Tél : 04-79-71-73-32

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
-----

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**  
-----

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 12      Date de convocation : 06/03/2019  
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 4      Date d'affichage : 06/03/2019

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 12

**Délibération n° 2019-014**

Le 12 mars 2019 à 19 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. René ALLAMAND.

**Présents :**

AIME-LA-PLAGNE :                      Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire.  
   M. Michel GENETTAZ, titulaire.  
   M. Laurent DESBRINI, titulaire.  
   M. Pascal VALENTIN, suppléant.

CHAMPAGNY :                              M. René RUFFIER-LANCHE, titulaire.  
   M. Denis TATOUD, titulaire.  
   M. Vincent RUFFIER des AIMES titulaire.  
   M. Robert LEVY, suppléant.

LA PLAGNE TARENTOISE :              M. René ALLAMAND, titulaire.  
   M. Joël OUGIER-SIMONIN, titulaire.  
   M. Anthony FAVRE, titulaire.  
   M. Francis DANCRE, titulaire.  
   M. Richard BROCHE, titulaire  
   Mme Isabelle GIROD-GEDDA, suppléante.

**Excusés :** MM. Roland RICHERMOZ, titulaire de La Plagne Tarentaise et Jean-Luc BOCH, suppléant de La Plagne Tarentaise.

**Secrétaire de séance :** M. Joël OUGIER-SIMONIN, titulaire de La Plagne Tarentaise.



**OBJET : administration générale : modification n° 4 du PLU de la Commune de Mâcot-la-Plagne, Commune déléguée de La Plagne Tarentaise.**

**M. le Président :**

Informe le Comité syndical que la Commune de La Plagne Tarentaise a transmis au SIGP, par courrier en date du 27 février 2019, le projet de modification n° 4 du PLU de la Commune de Mâcot-la-Plagne, Commune déléguée de La Plagne Tarentaise.

Présente au Comité syndical le contenu du projet de modification.

Rappelle que le Comité syndical doit émettre un avis sur le projet de modification n° 4 du PLU présenté, en tant que personne publique associée.

**Le Comité syndical, après délibération et à l'unanimité,**

**Emet un avis favorable sur le projet de modification n° 4 du PLU de la Commune de Mâcot-la-Plagne, Commune déléguée de La Plagne Tarentaise.**

**Charge le président de notifier la présente délibération à la Commune de La Plagne Tarentaise.**

AINSI DELIBERE

Le Président,  
M. René ALLAMAND

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA GRANDE PLAGNE  
B.P. 62  
73211 AIME CEDEX

2019-03-0212

ORIGINAL	COPIE
CAF	PAF
15 MARS 2019	
VISA DU MAIRE	
COMMUNE DE LA PLAGNE TARENITAISE	

Monsieur Jean-Luc BOCH  
Maire de La Plagne Tarentaise  
Commune de la Plagne Tarentaise  
BP 04  
73 216 Aime-La-Plagne Cedex

Moûtiers, le 12/03/12

**Objet : Projet de modification n°4 du PLU de Mâcot la Plagne**

Réf.: GF-QD 2019-03-12

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 28 février 2018, vous avez consulté l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise sur votre projet de modification n°4 sur le PLU de la commune déléguée de Mâcot la Plagne en tant que personne publique compétente en matière de SCOT et je vous en remercie.

Ce projet prévoit la modification du zonage afin d'autoriser la réalisation d'un stade de rugby à la Plagne sans incidences sur des espaces à protéger par le SCOT. La zone est délimitée dans la limite de l'emprise nécessaire à la réalisation du projet.

J'ai ainsi le plaisir de formuler un avis favorable sur votre projet de modification n°4 du PLU.

Mes services et moi-même restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gilles FLANDIN  
Vice-Président APTV  
Président du SCOT Tarentaise Vanoise



2019-03-0154



LE DÉPARTEMENT

ORIGINAL	COPIE
CF	PM
11 MARS 2019	
VISA DU MAIRE	
COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTOISE	

**Direction générale  
adjointe  
à l'aménagement**

SECRETARIAT GENERAL  
Service appui technique  
Unité planification et aménagement

Hôtel du Département  
CS 31802  
73018 Chambéry CEDEX

Contact : *Josiane GILITOS*  
☎ 04 79 96 75 12  
✉ *josiane.gilitos@savoie.fr*

Monsieur Jean-Luc BOCH  
Maire  
MAIRIE DE LA PLAGNE TARENTOISE  
Place du Général de Gaulle

Hôtel de Ville  
73210 LA PLAGNE-TARENTOISE

Chambéry, le - 6 MARS 2019

Nos réf. : JG/AMe/DGAA-SG/SAT/D/2019/303198

Monsieur le Maire,

En application des dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez transmis pour avis, le projet de modification n° 4 du Plan local urbain (PLU) de la commune de MACOT-LA-PLAGNE arrêté par délibération du Conseil municipal du 3 septembre 2018 et reçu par mes services le 28 février 2019.

La modification engagée porte sur la création d'un stade de rugby sur le domaine skiable classé en zone Ns au PLU actuel. Une adaptation du règlement graphique classant ce secteur en zone Nl destinée aux activités récréatives et sportives, est donc nécessaire.

Après avoir pris connaissance des documents joints et eu égard aux compétences du Département, la modification ne suscite pas d'observation particulière de notre part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président,  
Par délégation,

Jean-Michel DOIGE  
Directeur général adjoint de l'aménagement

savoie.fr

2019-03-0273

ORIGINAL	COPIE
CMF	PAFL
20 MARS 2019	
VISA DU MAIRE	<input checked="" type="checkbox"/>
COMMUNI	

**Président**

Téléphone : 04 79 75 93 30  
Télécopie : 04 79 75 76 00  
presidence@savoie.cci.fr

**Monsieur Jean-Luc BOCH**  
Maire de La Plagne-Tarentaise  
Mairie  
BP 04  
73216 AIME-LA-PLAGNE Cedex

Nos réf. : DTEE/GK/AD  
Vos réf. : CMF/CF/2019  
Objet : Modification simplifiée n°4 du PLU  
de Macot-la-Plagne, commune déléguée  
de La Plagne-Tarentaise

Chambéry, le 14 mars 2019

Monsieur le Maire, *cher Jean Luc,*

Vous avez bien voulu nous transmettre, pour avis, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Macot-la-Plagne, ce dont je vous remercie.

Après examen des éléments reçus, ce projet de modification n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



*Très Cordialement*

**Bruno GASTINNE**